

BIBLIOTHÈQUE DE DROIT INTERNATIONAL

sous la direction de

CHARLES ROUSSEAU

Professeur de Droit International Public  
à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris

TOME XXXVII

R

# LES EFFETS DES RÉSOLUTIONS DES NATIONS UNIES

PAR

LINO DI QUAL

Docteur en Droit

Lauréat de la Faculté de Droit  
et des Sciences Economiques de Lille

Préface de

CHARLES ROUSSEAU

Ouvrage publié avec le Concours du Centre  
National de la Recherche Scientifique

P A R I S

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE

R. PICHON ET R. DURAND-AUZIAS

20, Rue Soufflot, 20

—  
1967

BIBLIOTHÈQUE DE DROIT INTERNATIONAL

sous la direction de

CHARLES ROUSSEAU

Professeur de Droit International Public  
à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris

TOME XXXVII

# LES EFFETS DES RÉSOLUTIONS DES NATIONS UNIES

PAR

LINO DI QUAL

Docteur en Droit  
Lauréat de la Faculté de Droit  
et des Sciences Economiques de Lille

Préface de

CHARLES ROUSSEAU

Ouvrage publié avec le concours du Centre  
National de la Recherche Scientifique

*Dr 173 (1) 7*

*I 647-1/3*

CENTRE UNIVERSITAIRE  
DE TIZI-OUZOU  
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

P A R I

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE

R. PICHON ET R. DURAND-AUZIAS

20, Rue Soufflot, 20

1967

# Table des Matières

---

PRÉFACE .....	1
INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	1
SOMMAIRE .....	7

## PREMIÈRE PARTIE

LES EFFETS JURIDIQUES DES RESOLUTIONS DES NATIONS UNIES .....	9
--	---

### TITRE PREMIER

LES RESOLUTIONS QUI ONT UN EFFET JURIDIQUE OBLIGATOIRE .....	15
---	----

CHAPITRE PREMIER. — <i>Les recommandations adressées par un organe supérieur à un organe inférieur</i> .....	17
Section I. — La hiérarchie des organes à l'intérieur de l'O.N.U. ....	17
Section II. — Les relations d'ordre hiérarchique .....	20
§ 1. Les recommandations de l'organe inférieur ne lient pas l'organe supérieur .....	21
§ 2. La recommandation de l'organe supérieur lie l'organe inférieur .....	23
A. — La détermination de recommandations obligatoires .....	23
B. — La liberté des organes inférieurs dans l'exécution des délibérations .....	25
Section III. — Le cas particulier du Secrétaire général .....	27
A. — L'évolution du rôle du Secrétaire général .....	27
B. — Vers la responsabilité politique du Secrétaire général .....	28
Section IV. — La complexité des relations d'ordre hiérarchique .....	35
§ 1. Les difficultés dans les rapports entre l'Assemblée et le Conseil de Tutelle .....	36
A. — Les relations de l'Assemblée et du Conseil de Tutelle .....	36

B. — La pratique des relations Assemblée générale-Conseil de Tutelle .....	37
§ 2. Les difficultés dans les rapports entre l'Assemblée et le Conseil économique et social .....	39
CHAPITRE II. — <i>Les résolutions adressées à certaines institutions spécialisées</i> ..	41
Section I. — Le principe : les recommandations de l'O.N.U. ne lient pas les institutions spécialisées .....	41
Section II. — Il en est autrement par exception .....	43
CHAPITRE III. — <i>Les actes de l'Assemblée générale et du Conseil de Sécurité</i> ..	47
Section I. — Les actes du Conseil de Sécurité .....	47
A. — La participation du Conseil à une décision conjointe .....	47
1° L'admission d'un Etat à l'O.N.U. .....	48
2° Suspension et exclusion des Etats Membres .....	53
3° La nomination du Secrétaire général .....	54
4° La nomination des juges de la C.I.J. ....	55
B. — Les actes du Conseil agissant seul .....	56
Section II. — Les actes de l'Assemblée générale .....	58
A. — Les actes prévus directement par la Charte .....	59
1° Admission, suspension, sanction .....	59
2° Le pouvoir de nomination .....	59
3° Le pouvoir budgétaire .....	60
4° Actes divers .....	62
B. — Les actes de droit interne .....	62
1° Les sources du droit interne .....	63
2° Le domaine d'application du droit interne .....	64
3° La valeur juridique des résolutions de droit interne .....	65
4° Conclusion .....	70
C. — La levée de tutelle .....	70
CHAPITRE IV. — <i>Les résolutions du Conseil de Sécurité fondées sur l'article 25</i> .....	75
Section I. — Les pouvoirs du Conseil de Sécurité selon la Charte .....	76
A. — La primauté du Conseil de Sécurité .....	77
B. — Le pouvoir de décision et d'action du Conseil de Sécurité .....	78
1° Chapitre VI de la Charte .....	78
2° Chapitre VII de la Charte .....	83
Section II. — La possibilité de simples recommandations prises en vertu du chapitre VII .....	86
A. — La thèse négative de Kelsen .....	86
B. — Critique de la thèse négative de Kelsen .....	88
Section III. — La pratique du Conseil de Sécurité .....	92
A. — L'application du chapitre VI .....	92
B. — L'application du chapitre VII .....	94
CONCLUSION DU TITRE PREMIER .....	106

## TITRE II

LE PRINCIPE : LES RESOLUTIONS DES NATIONS UNIES  
N'ONT PAS D'EFFET JURIDIQUE OBLIGATOIRE .....

CHAPITRE PREMIER. — <i>L'absence de force juridique obligatoire</i> .....	109
Section I. — La portée des recommandations .....	109
A. — La pratique internationale .....	110
B. — La conférence de San Francisco .....	113
C. — La Charte des Nations Unies .....	114
D. — La pratique des Nations Unies .....	115
E. — L'avis de la C.I.J. du 20 juillet 1962 .....	117
F. — L'opinion de la doctrine .....	119
Section II. — La liberté de l'Etat en face de la recommandation .....	121
A. — L'Etat membre et la recommandation .....	121
1° L'Etat tire librement les conséquences de son vote .....	122
2° L'Etat tire librement les conséquences de la recommandation .....	122
3° Mais l'acceptation de l'Etat rend la recommandation obligatoire .....	124
B. — L'Etat non membre et la recommandation .....	129
CHAPITRE II. — <i>Effets quasi juridique, moral, politique des recommandations</i> ..	131
Section I. — F.B. Sloan : De la force morale à la force juridique .....	131
Section II. — Les juges Klaestad et Lauterpacht : Obligations quasi juridique et morale .....	133
A. — Le juge Klaestad .....	133
B. — Le juge Lauterpacht .....	134
Section III. — D.H. Johnson : Effet politique seulement .....	138
Section IV. — Conclusion : Effet politique ou moral des résolutions .....	145

## DEUXIÈME PARTIE

## L'APPLICATION DES RESOLUTIONS DES NATIONS UNIES .... 149

## TITRE PREMIER

## LES MOYENS D'ACTION DE L'ASSEMBLEE ..... 151

CHAPITRE PREMIER. — <i>Le pouvoir d'action et le pouvoir budgétaire de l'Assemblée</i> .....	153
Section I. — Le pouvoir d'action de l'Assemblée .....	153
§ 1. La thèse négative .....	154
A. — La thèse négative intransigeante .....	154

B. — La thèse négative souple .....	156
§ 2. La thèse affirmative .....	157
§ 3. Après l'avis de la C.I.J. : la nécessité d'un compromis .....	162
<i>Section II.</i> — Le pouvoir budgétaire de l'Assemblée .....	168
§ 1. La thèse américaine et l'avis de la C.I.J. ....	169
§ 2. Les thèses soviétique et française .....	172
§ 3. La nécessité d'un compromis .....	174
CHAPITRE II. — <i>Les organes d'exécution</i> .....	177
<i>Section I.</i> — Les organes subsidiaires .....	177
§ 1. Les organes subsidiaires du Conseil de Sécurité .....	178
§ 2. Les organes subsidiaires de l'Assemblée générale .....	183
§ 3. Les organes subsidiaires : problèmes financiers et constitutionnels ..	188
§ 4. Les organes subsidiaires et l'avenir de l'organisation .....	192
<i>Section II.</i> — Le Secrétaire général .....	194
§ 1. Le Secrétaire général est tenu d'appliquer les recommandations ..	195
§ 2. Les limites du rôle du Secrétaire général .....	196
CHAPITRE III. — <i>Les moyens de pression de l'O.N.U.</i> .....	199
<i>Section I.</i> — Les moyens de pression en deçà de la sanction .....	199
A. — La résolution compromis .....	200
B. — La publicité des résolutions .....	203
C. — La majorité qui soutient les résolutions .....	206
D. — Le soutien des grandes puissances .....	207
1° Les efforts pour influencer le Conseil de Sécurité .....	208
2° L'appel direct au Conseil de Sécurité .....	209
3° La collaboration de l'Assemblée du Conseil .....	211
E. — La recherche du soutien de la C.I.J. ....	212
1° Par demandes d'avis .....	213
2° La recherche du soutien d'un arrêt de la C.I.J. ....	214
F. — L'incorporation des résolutions dans des conventions .....	216
G. — Les résolutions de rappel et de regret .....	219
<i>Section II.</i> — Les sanctions de l'O.N.U. ....	222
A. — La compétence pour édicter des sanctions .....	222
1° La thèse selon laquelle le Conseil est seul compétent ....	222
2° La thèse affirmant la compétence de l'assemblée .....	223
B. — Les organes des N.U. peuvent édicter ou recommander des sanc- tions en cas d'inapplication de leurs résolutions .....	224
C. — La pratique des sanctions aux Nations Unies .....	227
1° La pratique du Conseil de Sécurité .....	227
2° La pratique de l'Assemblée générale .....	230
CONCLUSION DU TITRE PREMIER .....	234

## TITRE II

LES RÉSOLUTIONS ET LA FORMATION  
DU DROIT INTERNATIONAL .....

235	
CHAPITRE PREMIER. — <i>Les résolutions et l'interprétation du droit international</i> .	237
<i>Section I.</i> — La « pratique des N.U. » et le droit international .....	238
A. — L'interprétation de leur compétence par les organes .....	238
B. — L'interprétation par les Nations Unies des concepts du droit international .....	241
<i>Section II.</i> — Les résolutions déclaratives du droit existant .....	243
A. — La valeur des résolutions déclaratives .....	243
B. — Exemple : La résolution 91 (I) du 11 décembre 1946 .....	244
CHAPITRE II. — <i>Les résolutions et la coutume internationale</i> .....	249
<i>Section I.</i> — Les conditions nécessaires pour qu'une résolution puisse aboutir à une coutume .....	252
A. — Elle doit formuler des règles qui pourraient être règles de droit .....	252
B. — Elle doit être la manifestation d'une volonté générale réelle ..	253
C. — Elle doit être suivie d'une pratique générale conforme .....	255
<i>Section II.</i> — Exemples de résolutions susceptibles d'engendrer une cou- tume .....	256
A. — Résolutions se prétendant fondées sur la Charte .....	256
1° Le droit de la décolonisation .....	256
2° Le droit de l'homme et les libertés fondamentales .....	262
B. — Résolutions s'occupant de matières nouvelles de droit inter- national .....	267
1° La déclaration du 13 décembre 1963 sur le droit de l'espace extra-atmosphérique .....	267
2° La déclaration du 24 novembre 1961 sur l'interdiction de l'emploi des armes thermo-nucléaires .....	270
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	273
BIBLIOGRAPHIE .....	275